



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### La FFT accompagne le Pass'Sport dans les clubs à l'occasion de la rentrée sportive

Paris, le 6 août 2021

**Pour soutenir et encourager la pratique sportive, essentielle au bien-être des jeunes, l'Etat a mis en place le Pass'Sport, une allocation pour favoriser l'inscription de 5,4 millions d'enfants au sein d'une association sportive, à l'occasion de la rentrée scolaire 2021. Ce dispositif constitue une formidable opportunité pour ces jeunes de découvrir le tennis, le tennis-fauteuil, le padel et le beach tennis. La FFT encourage ainsi tous ses clubs affiliés et structures habilitées à participer à cette initiative.**

Cette allocation, d'un montant de 50 €, sera octroyée, pour toute inscription au sein d'une association sportive, aux enfants de 6 à 17 ans révolus bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire 2021 ou de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé, ainsi qu'aux jeunes de 16 à 18 ans bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH).

Les 3,3 millions de familles éligibles recevront durant l'été un courrier de la Jeunesse et des Sports, les informant qu'elles bénéficient de cette aide. Elles devront ainsi présenter ce courrier aux clubs, jusqu'au 31 octobre 2021, au moment de l'inscription pour bénéficier d'une réduction immédiate de 50 € sur le coût de l'adhésion et/ou de la licence.

La FFT a assuré la promotion de cette opération auprès de l'ensemble de ses clubs. Elle entend ainsi contribuer à rendre la pratique plus accessible à de nouveaux publics et amener davantage d'inclusion au sein des clubs.



#### Contact presse

Nicolas BEAUDELIN

Tél. : 01 47 43 48 15 – [nbeaudelin@fft.fr](mailto:nbeaudelin@fft.fr)

La Fédération Française de Tennis

